Image not found or type unknown

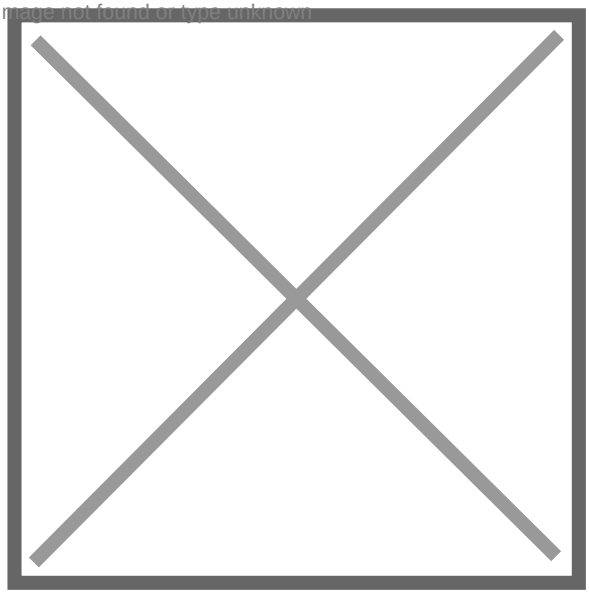

Problème sur un véhicule après passage au garage

Par **lulu44**, le **27/09/2013** à **13:12**

Bonjour,
j'ai un problème sur un fourgon, la transmission est tombée toute seule.
En mai 2012 je vais chez mon garagiste pour changer un soufflet de transmission. Un an après (vers mai 2013) le soufflet était cassé alors qu'il n'est pas vieux. Je retourne chez mon garagistequi reconnait que ce n'était pas normal me le change sans me faire de facture et ne me fait payer que la pièce.
Aujourd'hui (fin septembre 2013) je roule et m'apperçois que quelque chose ne va pas. Je m'arrête et constate que la transmission raccordée au soufflet changé est presque tombée et que tous les boulons sont dévissés. Le camion est immobilisé sur le bord de la route et aujourd'hui je ne sais pas si je dois engager la responsabilité de mon garagiste. J'aimerais connaitre les recours possibles car je pense que c'est de la faute de mon mécano?

Par **Phil34**, le **26/10/2013** à **08:16**

Si je puis vous être utile….

Bonjour,
A la lecture de votre récit, j'ai envie de vous dire : changer de garage ! Mais autrement, OUI, votre garagiste a une obligation de résultat visé à l'article 1147 du Code Civil qui veut que :
« Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, toutes les fois qu'il ne justifie pas que l'inexécution provient d'une cause étrangère qui ne peut lui être imputée,

encore qu'il n'y ait aucune mauvaise foi de sa part ».
Le problème est que seule la pièce vous a été facturée. Du coup juridiquement ce n’est pas votre garagiste qui a pris en charge cette réparation mais vous ou quelqu’un d’autre ; c’est en tout cas ce qu’il pourrait prétendre en cas de conflit sauf si sur la facture de la pièce, il a été noté que la main-d’œuvre est gracieuse.
Au surplus, ce n’est plus le soufflet qui est en cause car vous auriez pu évoquer le défaut de conformité mais la transmission sans doute mal raccordée d’un problème de montage (main-d’œuvre).
Dès lors, je ne vois pour ma part, qu’un celle issue pour vous : un arrangement amiable avec votre garagiste.
Salutations.

Par **moisse**, le **26/10/2013** à **09:26**

Bonjour,
Ceci dit la transmission n'est pas raccordée au soufflet, qui n'est qu'un organe en caoutchouc souple dont le rôle est de retenir la graisse, voire de l'huile de transmission.
C'est donc la liaison avec un cardan ou un nez de pont qui est en cause.

Par **Phil34**, le **26/10/2013** à **10:54**

Re-
Je m'aperçois que j'ai des sérieuses lacunes en matière mécanique !
Re.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés